

## Avoir du temps pour ses enfants : un enjeu de société majeur !

### Enquête sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle des parents

L'Unaf publie, dans le cadre de son Observatoire des familles, une enquête thématique inédite réalisée auprès de 2500 parents sur l'ensemble du territoire métropolitain à l'automne 2022 sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle. Réalisée par l'institut Opinion Way, elle a été complétée par des échantillons de parents dans 39 départements et 9 régions afin de dégager les spécificités ou les ressemblances entre territoires.

### La question de la conciliation des parents actifs au cœur des débats

Le débat sur la réforme des retraites a permis de faire émerger des débats déterminants pour notre société et l'équilibre de notre modèle de protection sociale : la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la question des interruptions de carrière ou de réduction de temps de travail liées à la parentalité. La pénurie de travailleurs dans certains secteurs d'activité (alors qu'un niveau élevé de chômage se maintient) a aussi rendu visibles les aspirations de nombreux actifs à un meilleur équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. L'enquête menée par Opinion Way à la demande de l'Unaf et de son réseau apporte des éléments riches et précieux de compréhension de ces besoins et de ces attentes.

### Les principaux enseignements de l'enquête

1. **36% des parents ont rencontré des difficultés de conciliation plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois** en particulier les cadres (45%), et les parents d'enfants de 4 à 5 ans (44%). C'est le double de ce qui était constaté chez les parents en emploi en 2007<sup>1</sup>, ce qui confirme une tension accrue sur la conciliation.
2. **42% des parents posent des congés pour faire face aux imprévus familiaux liés aux enfants.** Le recours au télétravail (15%) est plus élevé en région parisienne et chez les cadres, tandis que le recours aux grands-parents (16%) est plus important pour les habitants des zones rurales et des villes de 20 à 100 000 habitants.
3. **4 parents sur 10 ont déjà interrompu ou réduit leur activité professionnelle plus d'un mois (en dehors des congés parentaux) pour s'occuper de leur enfant :** c'est le cas pour 49% des mères et 33% des pères. La proportion explose à 68% chez les parents de 18 à 29 ans, signe d'une situation vécue différemment par les jeunes générations. Logiquement, cette réduction d'activité a des conséquences financières négatives pour 82% des parents qui y ont eu recours.
4. **39% des parents qui n'ont pas limité leur activité professionnelle évoquent la crainte des répercussions financières :** c'est particulièrement le cas pour les employés et ouvriers, les habitants de petites communes et les familles monoparentales. *La crainte pour son poste ou son évolution de carrière ne concerne que 9% des répondants (13% chez les cadres).*
5. **Parmi les parents qui ne travaillent pas à temps complet, 50% le font d'abord pour s'occuper de leur enfant et 25% pour éviter des frais de garde trop élevés.** Cette raison de coût est évoquée par tous les parents, particulièrement les parents de familles nombreuses et les parents de jeunes enfants (0 à 5 ans). Questionnés sur **les raisons qui les inciteraient à reprendre une activité à temps complet**, 50% des parents mettent l'accent sur des **conditions de travail plus compatibles avec la vie de famille** (horaires, mobilité), 19% des parents d'enfants de 0 à 3 ans demandent **un mode de garde moins coûteux**.
6. Enfin, **les attentes vis-à-vis de l'employeur** restent fortes : 47% demandent des horaires flexibles au quotidien, surtout les employés, les ouvriers et les habitants en zone rurale ; 28% demandent plus de souplesse sur le télétravail, surtout les cadres et les habitants de région parisienne.



<sup>1</sup> 18,47% des parents en emploi selon l'enquête Eurofound en 2007.

## Réactions et propositions de l'Unaf

1. Les difficultés de conciliation se sont accrues depuis quinze ans. Les parents témoignent de difficultés récurrentes bien au-delà de la petite enfance et particulièrement autour des années d'entrée à l'école. **Les conditions de la conciliation ont tendance à se dégrader, à compliquer la vie des parents et nécessitent un réinvestissement bien au-delà des seuls enfants de 0 à 3 ans.**
2. **Beaucoup de parents réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants** et c'est encore plus vrai des jeunes générations. Cela confirme un besoin de temps, y compris pour les pères. D'autres parents y renoncent surtout par crainte des conséquences financières. **Pour l'Unaf, un congé parental mieux indemnisé, notamment durant les premiers mois de l'enfant, répondrait à leurs attentes.**
3. **Le coût de l'accueil** est un vrai frein à l'emploi et est cité par les parents, quelle que soit leur catégorie sociale, tant comme raison d'interruption d'activité que comme attente vis-à-vis des pouvoirs publics. **Le Service Public de la Petite Enfance, promesse présidentielle réitérée par la Première Ministre, devra certes englober la mise à disposition de services d'accueil, mais aussi la question du coût abordable pour toutes les familles.**
4. **Les attentes sont fortes vis-à-vis des employeurs**, principalement en termes de flexibilité des horaires et de télétravail, mais elles sont différenciées selon les territoires et les catégories professionnelles. **Pour l'Unaf, la question de la conciliation doit trouver sa place dans la négociation collective, comme l'a énoncé récemment le ministre M. Combe, en parlant de « responsabilité familiale des entreprises ».**

Mesurer et comprendre les difficultés concrètes auxquelles se heurtent les parents sur les territoires pour concilier leurs vies familiale et professionnelle, permet à l'Unaf d'interpeller les acteurs publics et privés notamment dans le cadre de la concertation sur le Service public de la Petite Enfance et d'ouverture des Assises du travail.

En conclusion : « Pour améliorer la vie quotidienne des parents, l'Unaf met toute son énergie pour faire bouger les lignes. A travers toutes les concertations, toutes ses représentations, nous militons pour que chaque parent puisse s'occuper de ses enfants sans sacrifier son pouvoir d'achat. » Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf



[Retrouvez les résultats de l'étude en ligne](#)

**Pour toute demande d'interview, contactez-nous**

Contact presse : Laure Mondet [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr) 01 49 95 36 05

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 72 mouvements familiaux et plus de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr) [twitter.com/unaf\\_fr](https://twitter.com/unaf_fr)